

Le Droit du travail en débat(s) – Saison 2

Cycle de conférences

Organisé par l'Équipe de Droit social du Centre de Droit des Affaires – Université Toulouse 1 Capitole

Après les ordonnances Macron : la loi Pénicaud « Avenir professionnel » (Loi du 5 sept. 2018)

Delphine Gardes (MCF, UT1 Capitole)

La loi « Avenir professionnel » : quelle place dans la construction du droit de la formation professionnelle ?

Christophe Dehease (Key account manager, Cegos)

Réforme de la formation professionnelle :
le « big bang » est adopté

Dominique Monferran (DRH, Rives Dicostanzo)

Loi « Avenir professionnel » : ce qui va changer pour
l'apprentissage

Animation : Isabelle Desbarats
(Professeur, UT1 Capitole)

Prochaines conférences

6 décembre 2018 – 17h30-19h30

24 janvier 2019 – 17h30-19h30

14 février 2019 – 17h30-19h30

Amphi Colloque – Manufacture des Tabacs

22 novembre
17h30-19h30

**Les
compétences
au cœur des
réformes de la
formation et de
l'apprentissage**



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS : ifr@ut-capitole.fr
21 allée de Brienne - Toulouse



Cycle de conférences validé au titre de la formation continue des avocats